## amenagement urbanisme

**De:** agbémégnah philippe <philippeag@yahoo.fr>

**Envoyé:** jeudi 24 octobre 2019 18:02

À: plui@cc-tvv.fr

**Objet:** Déclassement du Bois de la Gabillère

A l'adresse du commissaire enquêteur,

En soutien aux Abeilles de Papae de Lémeré

Ayant eu connaissance du classement du Bois de la Gabillère, qui risque de perdre son classement en zone N, et en vue des dernières études d'impacts environnementaux notamment sur la faune et la flore réalisées par la SEPANT et la LPO, je vous envoie ce message afin de solliciter votre révision sur ce dossier. Effectivement, je suis convaincu que la technologie verte des éoliennes, ainsi que le profit engendré pour certaines des parties prenantes ne doit pas être l'unique argument face à l'état peu flatteur de notre gestion de la biodiversité.

Je vous remercie d'avance pour la considération à cette demande et vous souhaite une bonne fin de semaine.

Cordialement,

Agbémégnah Philippe, 8 chemin la Bayle, 35520 Melesse